

[www.autisme28.org](http://www.autisme28.org)

### **Le billet de la présidente**

Les choses changent et les choses ne changent pas en ce qui concerne la prise en charge des personnes autistes :

- Elles ne changent pas ou pas assez vite, c'est bien ce que nous montre chaque jour la prise en charge des enfants autistes dans le nord du département. La galère que nous avons connue, nous parents d'adultes autistes, ne devrait plus être celles des parents d'enfants ou de jeunes adolescents. Combien faudra-t-il encore de rapports, de recommandations, de plans autisme pour qu'enfin dans notre pays, tous ceux qui ont en charge des personnes autistes mettent en place des méthodes éducatives, la structuration du temps et de l'espace et la séquentialisation des activités au moyen de méthodes reconnues telles que TEACCH, ABA, PECS...qui permettent aux personnes autistes d'acquérir plus d'autonomie personnelle, d'accéder à une meilleure communication et une meilleure socialisation ? Aujourd'hui, je serais bien en peine de répondre à cette question mais soyez sûrs que chaque jour, l'association œuvre pour cela.
- Et pourtant les choses changent (un peu), j'en veux pour preuve la circulaire interministérielle d'avril 2011 relative à la diffusion régionale du corpus commun de connaissances de l'autisme et des TED par la mise en œuvre de la formation de formateurs. Nous ne pouvons que nous réjouir que la mesure N° 5 du plan autisme 2008 – 2010 relative à la formation des professionnels et des parents, domaine primordial pour que de bonnes pratiques soient mises en place.

### **Fédération Autisme Centre**

Cette fédération a officiellement vu le jour le 30 Novembre 2010 (J O) et j'ai été choisie comme première présidente (la composition du bureau se trouve sur notre site [www.autisme28.org](http://www.autisme28.org)).

La fédération a pour objet de :

- 1) fédérer les associations fondatrices et/ou gestionnaires de la région Centre œuvrant au service des personnes avec autisme
- 2) représenter ces associations vis-à-vis des pouvoirs publics
- 3) envisager des possibilités de coopération entre les associations qu'elle regroupe
- 4) favoriser la formation et la recherche afin d'améliorer l'accompagnement des personnes avec autisme
- 5) maintenir une collaboration efficace avec le Centre de Ressources Autisme et les instances régionales

Le bureau s'est réuni 2 fois au cours du premier trimestre et notre prochain CA aura lieu le 9 mai. Des rencontres ont eu lieu, notamment avec J F Chossy, député, chargé d'une mission sur la place des handicapés dans notre société, ou sont prévues notamment avec le CRA, le CREA et le directeur général de l'ARS Centre. Nous avons déjà mis en place en coopération avec les CRA 3 modules de formation à destination des professionnels des 7 établissements de la fédération auxquels ont participé des professionnels de la Chanterelle.

Un premier projet dans le domaine du sport ou des loisirs est à l'étude afin de répondre à l'appel d'offres de la Fondation orange.

### **Le transfert de gestion du FAM vers l'Ordre de malte France**

Il n'est pas encore effectif mais la présence de Mr Jacques Boulot, directeur des établissements de l'OMF aux comités de gestion du FAM depuis le début de l'année 2011, est le signe que les choses avancent.

En accord avec les décisions prises par le CA de l'OMF du mois d'Avril, le Directeur Général de l'OMF Mr Jacques de Poix rencontrera les directeurs du conseil général en charge du dossier au cours du second trimestre 2011

Martine Vandermeersch  
Présidente

## Les Activités. Physiques. Sportives (A.P.S) au sein de la Chanterelle

Fin 2005 j'ai intégré l'équipe éducative de la Chanterelle. A cette même date j'ai commencé à instaurer les APS au sein de l'établissement. Parallèlement j'ai préparé ma formation BEES APSA que j'ai obtenue fin 2009.

Durant toute la semaine je propose différentes activités sportives :

-Parcours moteur, Activité aquatique, Randonnée journée, Vtt, pousse-pousse, Activité athlétique, Escalade, balade, expression corporelle.

4 résidents de la Chanterelle sont inscrits à l'A.C.S.A (Association Chartraine de Sport adapté) et à la Fédération de Sport Adapté ce qui leur permet de participer à des compétitions en Sport Adapté tant au niveau régional que national en athlétisme, cross, VTT, Pétanque.

Pour tous les résidents, je propose des activités basées sur la motricité. Durant toute l'année différents établissements nous invitent à venir partager des moments conviviaux (Foyer d'Aligre, Foyer des Martineaux, Foyer de vie de Courville, Foyer de Marsauceux) pour des journées inter établissement en Sport Adapté.

Nous sommes aussi invités pour des regroupements: journée nationale d'activité motrice de la Ferté Bernard avec environ 500 personnes, journée organisée par le CR45 en partenariat avec le lions club qui accueille environ 350 personnes.

Nos partenariats avec le SESSAD et la Fondation d'Aligre permettent d'organiser des rencontres sportives car chaque établissement apporte sa pierre à l'édifice ; le SESSAD planifie, le Foyer d'Aligre met à disposition une salle (le dojo pour l'activité et une salle pour le repas du midi) et le Foyer la Chanterelle met en place des activités sportives.

Le collège de Gallardon nous a ouvert ses portes. J'en ai profité pour leur proposer d'organiser une journée sportive, basée sur une randonnée avec une classe de 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> et le groupe de randonneurs de la chanterelle et du SESSAD. La date retenue du 26 Avril 2011 est en attente de confirmation.

L'année dernière une randonnée inter établissements et parents a été organisée le jeudi de l'ascension. Cette journée a regroupé environ une soixantaine de personnes. Elle sera renouvelée cette année à la même période le Jeudi 2 juin 2011. (En attente d'acceptation de la mairie de Houx)

A partir de Janvier 2008 j'ai proposé une nouvelle activité : L'Escalade.

Afin de pouvoir encadrer cette activité dans les meilleures conditions j'ai suivi la formation initiateur Structure artificielle d'escalade, ainsi que juge de voie.

Je suis membre actif du club de Chartres vertical. Club qui nous accueille tous les Mercredis soir sur un créneau public de 20h à 22h30.

3 résidents sont inscrits dans cette activité. Nous participons à des compétitions d'escalade SA (structure artificielle).

- En juin 2008, première compétition aux championnats de France en SA à la Roche sur Yon. Nous avons été très bien accueillis et les sportifs sont revenus très contents de cette première expérience (seuls autistes présents pour toute la France).

- En Février 2010 un inter régional à la Roche sur Yon

- En Novembre 2010 championnats de France à Oloron Ste Marie.

- En Avril 2011, régional a St Aignan grand lieu

En 2010, 3 autres sportifs de l'ACSA (résidents du foyer du logis) sont venus nous rejoindre aux entraînements du mercredi soir.

Cette activité permet de travailler la confiance en soi et la concentration. Elle demande aux personnes autistes de s'adapter à l'environnement (voie nouvelle, nouvelle salle...). C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges qui permet de travailler la socialisation. Cette activité procure beaucoup de plaisir à nos résidents.

Toutes ses années furent très riches en activités sportives ainsi qu'en émotions, partages, le nombre de rencontres ne cesse de croître chaque année pour le plus grand bonheur des résidents.

Valérie Fernandez  
Monitrice diplômée

### Commission « enfants et ado. »

Le combat est rude sur le secteur de Dreux. !!  
L'inquiétude grandit au sein des familles, qui se mobilisent de plus en plus.

- Pour un premier lieu d'accueil, quand un enfant va mal, le recours aux neuroleptiques est le premier réflexe d'une équipe qui ne cherche pas à comprendre les troubles. Or, nous parents, nous savons bien qu'en trouvant la cause, on trouve bien souvent la solution qui va avec...

- Pour le second lieu d'accueil, celui où la population autiste est la plus nombreuse, ce sont les méthodes psycho-dynamiques qui sont systématiquement utilisées. Les intervenants « attendent l'émergence du désir », sans commentaire... Les familles se tournent vers l'association, certaines ont parfaitement conscience du problème, d'autres commencent seulement à le ressentir, d'autres se disent heureuses de leur prise en charge de trois ou quatre heures par semaine, mais ont du mal à gérer les crises à la maison, sans qu'aucune aide ne leur soit proposée par les professionnels qui suivent leur enfant.
- Pour les plus âgés, il est un peu tard, mais il y a beaucoup d'enfants de trois à huit ans sur Dreux. Un changement radical de méthodes est indispensable à l'avenir de nos enfants.

### Combien de temps va-t-on perdre encore ?

Odile Courtade-Nœhringer

En effet, nous ne sommes pas au bout de nos peines sur le secteur de Dreux ! Il existe un véritable clivage dans notre département avec au Nord des familles qui sont dans la souffrance. Aujourd'hui les textes issus du Plan Autisme 2008 2010 existent et nous nous battons pour que ceux-ci soient appliqués sur tous les lieux d'accueil de nos enfants avec autisme. En quelques années nous avons vu s'ouvrir diverses structures médico-sociales avec accueil « spécifique autisme » et nous nous réjouissons de savoir, qu'à présent, la plupart de nos jeunes ont une prise en charge. Cependant cet accompagnement ne propose pas partout la même qualité, la même volonté de se former aux méthodes éducatives, d'intégrer les enfants dans la cité et de travailler en réseau sur l'ensemble du département. Nous regrettons beaucoup que les formations de professionnels tels que psychologues, éduc. spé, AMP...n'aient que très peu d'heures consacrées à l'autisme et que cette formation ne soit pas actualisée avec les méthodes préconisées. La France est vraiment très en retard ! Sur le terrain, dans le secteur de Dreux, les professionnels n'ont pas de soutien technique pour pratiquer un encadrement de qualité puisque les méthodes psycho-dynamiques, aujourd'hui obsolètes, sont toujours appliquées au centre hospitalier. Notre association réclame depuis des années un SESSAD autisme pour les plus jeunes avec des personnes « ressources », bien formées, pour

intervenir sur le lieu de vie des enfants et ceci sur l'ensemble du département, comme le fait le SESSAD de la « maison des personnes autistes » pour les jeunes de 14 à 24 ans. Ces personnes « ressources » pourraient aussi intervenir à l'école, en tant qu'appui technique auprès des instituteurs, pour qu'existe, enfin !, une véritable intégration scolaire.

En ce qui concerne les plus petits enfants qui dépendent du secteur hospitalier, l'enfant qui vit dans le secteur de Dreux aujourd'hui n'a pas les mêmes chances que celui qui habite à Chartres ou à Châteaudun. Et cela est totalement intolérable !

Notre association est conviée, début mai, à une concertation sur l'accueil des enfants autistes de notre département. Nous remercions les membres de la délégation territoriale de l'ARS pour leur écoute, mais nous espérons vivement être entendu et que se crée un véritable réseau de professionnels compétents intervenant auprès des enfants, qui apporte à chacun les mêmes chances de réussite.

Cette concertation sera suivie, début juin, par une rencontre à l'Education Nationale pour travailler cette fois sur l'intégration scolaire.

Un Livre Blanc, recueil des difficultés et des attentes des familles, réalisé par notre association à l'occasion de nos rencontres avec l'ARS et l'Education Nationale, sera sur le site « autisme28.org » dès le début du mois de mai. Nous espérons ainsi « faire avancer les choses », mais quelle énergie faut-il aux militants que nous sommes pour que nos enfants obtiennent les mêmes droits que les autres !!!

Odile GOMBERT  
Vice Présidente

### Information Tutelles :

L'UDAF nous annonce l'ouverture d'un service d'information aux tuteurs familiaux. Ce service propose de mettre à la disposition des familles un professionnel expérimenté et qualifié afin d'apporter aide technique et soutien pour la mise en place et l'exercice d'une mesure de protection. Ce soutien peut-être donné lors de permanences téléphoniques ou lors d'un accueil sur RDV pour une étude plus personnalisée.

Pour tout renseignement :

☎ 02 36 15 90 00 ✉ [itf@udaf28.fr](mailto:itf@udaf28.fr)

le service est ouvert :

- lundi et mercredi de 14h à 17h30
- jeudi et vendredi de 9h à 12h.